

Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité ?



Les services
du Conseil
départemental
près de chez moi

Une aide aux démarches départementales en ligne :

- Subventions
- Restauration scolaire
- MDPH...

Des permanences dédiées sur votre territoire :

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse...



Des informations
et un accompagnement
pour mes démarches
du quotidien

- Aide informatique
- Aide à la rédaction :
CV, lettres de motivation,
lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir
vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles
que le logement, l'emploi, la famille,
la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information /
Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Fonsorbes

CONTACT

8, rue Luigi Amadio
31470 FONSORBES
tél. 05 34 60 76 58
mail : proximite.fonsorbes@cd31.fr

HORAIRES

Les lundis et mardis
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
SANS RENDEZ-VOUS



Plus d'informations sur
cd31.net/proximite

Haute-Garonne le Département



Maison départementale de proximité Haute-Garonne

NOUVEAU à Fonsorbes

Des services
et un accompagnement
pour toutes et tous.

Maison départementale de proximité Haute-Garonne



Le rôle du Conseil départemental c'est d'agir au service de l'intérêt général. Agir pour construire de nouvelles politiques publiques en termes de solidarité, de protection, de justice sociale, d'égalité et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, la suppression des services publics dans les communes est une réalité à laquelle se trouvent confrontés les habitantes et les habitants de nos cantons. Le Département répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité.

Véritable relais des services départementaux, elles sont bâties en concertation avec les communes et l'intercommunalité d'implantation pour s'adapter aux besoins locaux, pour offrir une palette de services au plus proche des besoins et en complémentarité avec les services de l'Etat et les organismes sociaux. Une aide numérique personnalisée y est également proposée.

Nos Maisons de proximité sont la traduction concrète de ce que doit être un service public proche des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, efficace et moderne. Pour tous nos territoires, elles sont l'expression de la solidarité départementale, qui vise à renforcer la vitalité et l'attractivité de tous les territoires, et une réponse à l'urgence sociale pour réduire les inégalités à tous les stades de la vie.

Sébastien Vincini

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Les concertations menées dans le cadre du dialogue citoyen par le Conseil départemental ont révélé un besoin accru de services publics de proximité. Les usagers souhaitent en effet être accompagnés face à la dématérialisation croissante des procédures.

C'est pourquoi, depuis décembre 2020, le Département déploie son réseau de Maisons départementales de proximité, qui comptera à terme 40 points d'accueil sur le territoire, pour renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitants.

Maryse Vezat-Baronia,

Vice-présidente du Conseil départemental chargée des Finances, de l'Aménagement et du développement des territoires, de la Prospective, du Numérique

**Le Conseil départemental de la Haute-Garonne
propose une nouvelle offre de services
à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais,
au plus près de leurs bassins de vie.**

Les Maisons départementales de proximité s'implantent près de chez vous !

**Véritable lieu d'information et d'accompagnement,
vous y trouverez :**



- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...)
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

**Conscient des difficultés rencontrées
par certains citoyens**

**face à l'éloignement des services publics,
aux démarches administratives quotidiennes,
ou encore à l'outil numérique,**

**Le Conseil départemental a fait le choix
de déployer ces nouveaux lieux afin de dynamiser
le lien social et apporter au plus grand nombre,
des dispositifs d'aide sur tous les territoires.**